

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 09/01/2026	Le vingt janvier deux mille vingt-six à vingt heures trente,
Date d'affichage 20/01/2026	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....16 Votants.....17	Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Eric SAINT SEBASTIEN, Michel DOYEN, Pascale PALARD, Valérie BOCQUEL, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Gerty EMBOULÉ, Josiane PACHOLSKI, Sébastien DERREUMAUX, Alain GUYONNET, Elisabeth FRONTIN, Adeline FAIDER-LOGET et Hermann TYNDAL formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés avec procuration : Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI Absent(s) : Daniel PIGNOT, Nicolas POUZET, Maud THOURY, Bernadette CAPDEVILLE, Nassima VIGUIER, Sébastien PELLERIN
Réf : 2026-004 Objet : Don d'une scène Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 23/01/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 23/01/2026 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

Réf : 2026-004- Don d'une scène

Entendu Monsieur le Maire,

- **INFORMER** que l'association VERNOU LA SCENE, dissoute le 5 avril 2025 et actuellement en cours de liquidation, a décidé lors de son assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2025 d'affecter le boni de liquidation à l'acquisition de matériel scénique destiné à être cédé gratuitement à la commune de Vernou-la-Celle-sur-Seine.
- **SIGNALER** que cette démarche s'inscrit dans une volonté de transparence et de conformité juridique. Les aspects légaux et logistiques ont fait l'objet d'échanges préalables avec la commune. Afin de formaliser ce transfert, il est proposé d'établir une convention de cession de matériel à titre gratuit entre l'association et la commune.
- **PRECISER** que le matériel concerné par cette cession comprend :
 - Une scène complète acquise auprès de la société LTT Group,
 - Quatre malles de transport,
 - Quatre blocs béton,
 - Quatre mains de levage.

Le montant total d'achat du matériel, intégralement pris en charge par l'association, s'élève à 25 459,85 € TTC.

- **SIGNALER** que ce don permettra à la commune de disposer d'un équipement scénique pérenne, utilisable pour l'organisation de manifestations culturelles et événementielles, sans impact financier pour le budget communal.

Après débat le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le principe de la cession gratuite de ce matériel au profit de la commune,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de cession correspondante ainsi que tout document afférent.

⇒ Josiane PACHOLSKI et Sébastien SAINT SEBASTIEN ne prennent pas part au vote

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 21/01/2026



Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

Le Maire, Alain MOMON

